

et fixe les yeux vers le ciel, la sainte Hostie lui apparaît dans les airs renfermée dans un ostensor d'or que soutiennent deux anges environnés de nuages azurés. A quelque temps de là, il embrasse une vie plus sévère dans l'Ordre des Frères-Mineurs de la stricte observance, et mérita par ses méditations sur le festin eucharistique, d'acquérir la science relative à ce dernier, au point que cet homme, dépourvu de science et d'aptitudes littéraires, devint capable de donner des réponses sur les matières de foi les plus difficiles et d'écrire même des livres pieux. Publiquement, ouvertement, il professa au milieu des hérétiques la vérité de l'eucharistie, ce qui lui attira de graves épreuves. Enale du martyr Tarcisius, il fut plus d'une fois menacé de la mort qui avait été le partage de ce dernier. Enfin l'affectueuse ardeur de sa piété parut se prolonger au delà de la mort. On dit en effet que pendant son service funèbre, étendu sur sa civière, Pascal Baylon ouvrit deux fois les yeux au moment des deux élévations." Ces simples allusions à quelques faits de la vie de saint Pascal suffirent pour faire constater qu'en lui la dévotion eucharistique se développa dans des circonstances et se manifesta par des œuvres qu'il est rare de trouver réunies dans un même homme. Il faut reconnaître dans sa physionomie une prédestination providentielle au choix que le Souverain Pontife vient de faire. Léon XIII peut donc continuer : " Nous croyons donc que les Associations catholiques, dont Nous parlons, ne sauraient être confiées à un meilleur patronage ; c'est pourquoi, de même que Nous recommandons, assez naturellement, la jeunesse studieuse à saint Thomas d'Aquin, les Associations charitables à saint Vincent de Paul, les malades, ainsi que ceux qui s'attachent à les soulager, à saint Guille de Lellis et à saint Jean de Dieu, de même, espérant que Notre décision tournera à l'intérêt et au bien de la chrétienté, Nous déclarons et Nous constituons, de Notre autorité suprême, et par la vertu des présentes Lettres, saint Pascal Baylon comme patron particulier des Congrès eucharistiques et de toutes les Associations qui ont pour objet la divine Eucharistie, tant de celles qui ont été constituées jusqu'à ce jour que de celles qui le seront dans l'avenir. "

" On raconte, lisons-nous dans la *Revue franciscaine*, que dans certains milieux, cet acte du Souverain Pontife a causé un vrai scandale ; quelques grandes dames, à la dévotion toute